

Nantes, le 19 octobre 2018

Ligne Caen – Alençon – Le Mans – Tours : une priorité régionale

La Région Pays de la Loire est très attachée à la pérennité des lignes ferroviaires qui maillent son territoire. Elles jouent un rôle primordial en termes d'aménagement du territoire et d'équité territoriale, en particulier dans les zones rurales.

C'est particulièrement le cas de la ligne Caen – Alençon – Le Mans – Tours, qui irrigue l'ensemble de la Sarthe et à laquelle je suis particulièrement attachée.

Les ralentissements liés à l'état de dégradation de la ligne sont inacceptables et extrêmement préjudiciables pour les usagers. Une première tranche de travaux de près de 3M€ permettrait de rétablir la vitesse de circulation entre Alençon et le Mans. Mais elle ne pourra pas être réalisée par la SNCF avant 2021 et la responsabilité financière en incombe à l'Etat.

C'est pourquoi, il y a quelques semaines avec Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et François Bonneau, Président de la région Centre val de Loire, nous avons solennellement demandé à l'Etat de financer ces travaux.

J'ai également inscrit en priorité la modernisation de cette ligne dans le Contrat d'Avenir, promis par le Gouvernement, pour garantir des infrastructures de qualité et performantes au bénéfice de l'accessibilité et de la mobilité des Pays de la Loire.

Sur cette ligne, comme sur les autres, la Région des Pays de la Loire défend le service ferroviaire régional et la qualité de service pour les Ligériens.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16